



CDEN du 22 novembre 2019
Déclaration de l'UNSA-Éducation

Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

L'UNSA-Éducation n'abordera pas dans cette déclaration tous les points qui mériteraient pourtant toute notre attention. Nous souhaitons plutôt axer notre déclaration sur trois sujets : les conditions de travail des personnels, les pôles inclusifs d'accompagnement localisés et la réforme des retraites.

Les conditions de travail des personnels de l'Éducation Nationale et l'accumulation de tensions multiples ont malheureusement été mises sous les feux des projecteurs suite à l'évènement tragique qui a touché une de nos collègues directrice d'école en Seine Saint Denis. Depuis de nombreuses années, tous les acteurs du système éducatif subissent une certaine pression qui va croissante. Les exigences toujours plus fortes génèrent un stress permanent qui se répercute en écho tout au long de la chaîne hiérarchique (les enquêtes les plus récentes menées par Georges Fotinos et José-Mario Horenstein sur le moral des personnels d'inspection et de direction notamment venant l'attester). Ces exigences n'épargne aucun personnel, mais désespère chacun par le sentiment de dépréciation qu'il subit. Malgré les alertes régulières de l'UNSA Éducation depuis de nombreuses années sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels, les ministères successifs ont apporté peu de réponses à celles-ci et nous regrettons qu'il ait fallu un évènement dramatique et médiatisé pour qu'une prise de conscience collective se fasse.

Le ministère vient d'apporter un début de réponse aux problématiques spécifiques des directeurs d'école. L'UNSA Éducation acte ce premier pas qui va dans le bon sens et vous remercie, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, pour leur application rapide dans notre département. Malgré tout, il s'avère indispensable d'aller plus loin pour répondre au malaise d'une profession dont les problématiques se sont accrues avec l'évolution des missions au cours des dernières années.

La carte des PIAL s'est considérablement étendue à cette rentrée 2019 dans notre département et notre académie. Si nous ne sommes pas opposés à une coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap, nous constatons et regrettons, de nouveau, que la mise en œuvre des PIAL dans notre département pose quelques questions. En outre, les AESH sont en manque de repères et les coordonnateurs se disent dépassés par les tâches qui leur sont demandées. Pour la plupart, ils ne souhaitent pas que cette charge de travail supplémentaire prenne le

pas sur leur véritable fonction. Par ailleurs, le vadémécum nous pose plusieurs questions, comme par exemple l'obligation faite aux AESH de déclarer leur intention de participer à un mouvement social 48H avant la tenue de celui-ci. L'UNSA Éducation, par le biais de ses syndicats enseignants de l'académie, a d'ores et déjà pris contact avec la Rectrice et l'Inspecteur d'Académie du Pas-de-Calais pour que de nécessaires éclaircissements soient apportés dans l'intérêt de tous.

Puisque nous venons d'aborder les mouvements sociaux, il nous paraît incontournable d'aborder la réforme des retraites. Nous le rappelons ici, l'UNSA n'en était pas demandeuse. L'UNSA Éducation ne s'oppose pas par principe à la mise en place du système universel des retraites, mais à condition que les promesses gouvernementales sur le maintien du niveau de pension des personnels se concrétisent enfin. Le Président de la République l'a clairement exprimé à de nombreuses reprises : il existe des professions qui seront fortement et négativement impactées si la réforme devait se mettre en place sans revalorisation des carrières. Ces problématiques de revalorisation doivent être traitées par ministère en parallèle des négociations sur la réforme des retraites. L'annonce lors de la seconde réunion sur ce sujet dans l'Éducation Nationale d'un prochain courrier qui viendrait poser par écrit l'engagement de formaliser dans la Loi la revalorisation des enseignants est un premier signe positif. Pour autant, il reste insuffisant et ne donne rien de concret sur les premières mesures de revalorisation attendues. De plus il renvoie les filières autres qu'enseignante à des discussions interministérielles. Nous attendons aujourd'hui que le gouvernement s'engage sur la revalorisation de nos collègues et la restructuration des carrières nécessaires pour qu'il n'y ait pas de perdants dans cette réforme. Dans ces conditions, l'UNSA Éducation appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser fortement le 5 décembre pour porter leurs justes revendications pour leurs salaires et leurs futures retraites.